

ASSEMBLÉE NATIONALE

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 2247)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 1740

présenté par
M. Vuibert, Mme Brulebois et M. Castellani

ARTICLE 13

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de l’article 40 de la Constitution.